

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.*

Dirigé par le Maltais John Paul John CAMILLERI, le consortium maritime BALBOA (Baltique, Bosphore, Atlantique) a été créé par quatre armements, « Stennis Lines », « Zarkos Egean SeaSpeed », "The Maltese Falcon" et SANMARCO (Société d'Affrètement et de Navigation Marseille-Anvers - Rotterdam-Casablanca-Oran), pour exploiter un service régulier entre les ports de l'Europe du Nord et les ports de la méditerranée.

Conformément aux principes d'un consortium (association d'entreprises constituée dans le but de réaliser un projet commun), les armements ont mis en commun leurs moyens pour exploiter cette ligne. Mais, ils gardent leur indépendance et leurs moyens propres pour assurer leurs autres trafics.

Le service est constitué d'une ligne mère, de lignes "feederisées" et de transports terrestres. Ce service donne satisfaction, excepté sur deux points :

- la desserte de l'Afrique du Nord au départ des ports de la rangée nord-ouest : l'obligation de transborder les marchandises au "hub" conteneurs (plate-forme de concentration des flux de conteneurs) du port de Marsaxlokk dans l'île de Malte allonge sensiblement les délais de livraison, ce qui génère le mécontentement de nombreux clients ;
- le "carrier's haulage" au départ de la région lyonnaise : le prix de vente des pré et post-acheminements terrestres réalisés par le consortium est considéré comme trop élevé.

Ange SINIBALDI, responsable du secteur Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) à la fois au consortium et à l'armement SANMARCO, est mis en demeure d'apporter les mesures correctives dans le respect des règles de fonctionnement du consortium.

Placé(e) sous l'autorité d'Ange SINIBALDI, vous êtes chargé(e) de traiter ces problèmes.

DOSSIER 1 : L'ACHEMINEMENT DIRECT EUROPE - MAGHREB

Ange SINIBALDI vous demande d'étudier la faisabilité d'un acheminement direct Europe-Maghreb au départ du port de Marseille, en utilisant la ligne actuelle SANMARCO, c'est-à-dire sans transbordement des conteneurs dans le port de Marsaxlokk (Malte). Il vous demande de procéder en deux étapes.

Première partie : Analyse des avantages et des inconvénients pour le client

Ange SINIBALDI a sélectionné deux envois significatifs : un envoi au départ de Neuss en Belgique et un envoi au départ de Duisbourg en Allemagne. Il vous demande de comparer le prix facturé au client et le délai d'acheminement :

- en cas de recours au consortium BALBOA, avec transbordement des marchandises au hub conteneurs de Marsaxlokk ;
- en cas d'acheminement direct par l'armement SANMARCO hors consortium via le port de Marseille.

Travail à faire

A - L'acheminement actuel

1 - Calcul des prix d'acheminement

À partir du tarif BALBOA, calculer le prix d'acheminement :

- a - pour l'envoi belge au départ de Neuss via Anvers ;
- b - pour l'envoi allemand au départ de Duisbourg via Rotterdam.

2 - Calcul des délais d'acheminement

Calculer le délai d'acheminement :

- a - pour l'envoi belge ;
- b - pour l'envoi allemand.

B - L'acheminement direct

1 - Calcul des prix d'acheminement

En appliquant le tarif SANMARCO, calculer le prix total complet d'acheminement facturé au client:

- a - pour l'envoi belge ;
- b - pour l'envoi allemand.

2 - Calcul des délais

Calculer le délai d'acheminement :

- a - pour l'envoi belge ;
- b - pour l'envoi allemand.

C - Conclusion

À partir des résultats précédents, déterminer les avantages et les inconvénients pour le client, en cas d'acheminement direct par l'armement SANMARCO hors consortium.

Deuxième partie : Agrément par le consortium BALBOA du transfert d'activité

L'analyse des avantages et des inconvénients pour le client ne suffit pas à la prise de décision. En effet, la desserte du Maghreb au départ de l'Europe du nord en acheminement direct par Marseille concurrence le service proposé par le consortium et nécessite donc, conformément à ses règles de fonctionnement, l'agrément du directoire.

Travail à faire

- 1- Recenser les conséquences pour le consortium de ce transfert d'activité.
- 2- Présenter les arguments permettant de convaincre le directoire du consortium.

DOSSIER 2 : LA REFONTE DU "CARRIER'S HAULAGE" AU DÉPART DE LA RÉGION LYONNAISE

Votre projet d'acheminement direct EUROPE-MAGHREB a été accepté par le consortium. Ange SINIBALDI vous demande maintenant de résoudre le deuxième problème : la réduction du coût moyen du transport terrestre des conteneurs au départ de la région lyonnaise.

Jusqu'à présent, la traction terrestre des conteneurs est effectuée par le transporteur routier Trailbox. Ange SINIBALDI vous propose d'examiner des méthodes de substitution.

Première partie : Situation actuelle

Ange SINIBALDI souhaite connaître le coût actuel de l'acheminement terrestre par voie routière entre la zone qu'il a appelée le Grand - Lyon et le port de Marseille.

Travail à faire

- 1 - Calculer le prix facturé par Trailbox pour le transport terrestre d'un EVP entre le Grand-Lyon et Marseille.
- 2 - Montrer que ce prix constitue un coût trop élevé pour BALBOA.

Deuxième partie : La nouvelle logistique d'enlèvement dans le Grand – Lyon

Ange SINIBALDI pense limiter le coût d'acheminement terrestre des conteneurs entre le Grand - Lyon et le port de Marseille. Pour cela, il combinera un enlèvement à domicile par transport routier et un trajet fluvial sur une barge porte-conteneurs.

Pour l'enlèvement à domicile, il hésite entre deux solutions :

- recourir aux services de son prestataire habituel : le transporteur routier TRAILBOX ;
- exécuter lui-même ce travail en louant les véhicules auprès de la Société SCHMERTZ.

Il vous faut évaluer le coût supporté par BALBOA pour chacune des options.

Travail à faire

A – Enlèvements par TRAILBOX

Calculer le prix facturé par TRAILBOX pour la traction d'un EVP.

B – Enlèvements par véhicules loués chez SCHMERTZ

- 1 - Calculer le nombre d'EVP à enlever dans le Grand-Lyon pour chaque embarquement à Marseille.
- 2 - En déduire le nombre de véhicules nécessaires.
- 3 - Calculer le coût annuel d'enlèvement.
- 4 - Calculer le coût moyen de traction par conteneur.

Troisième partie : Pré-acheminement complet jusqu'à Marseille

Vous ne vous prononcez pas encore sur le choix du préacheminement routier, mais vous êtes maintenant en mesure de calculer le coût moyen de l'acheminement terrestre d'un conteneur.

Travail à faire

- 1 - Calculer le coût de transport d'un conteneur 20' depuis le domicile du chargeur jusqu'au port de Marseille pour chacune des options routières envisagées.
- 2 - Proposer à Ange SINIBALDI la solution terrestre la plus pertinente. Justifier votre choix.

DOSSIER 3 : LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DE BALBOA

Ange SINIBALDI opte définitivement pour la solution FLUVIOBOX – SCHMERTZ, c'est-à-dire un pré-acheminement par voie d'eau complété par un enlèvement routier avec des véhicules loués.

Jusqu'à maintenant, l'acheminement était réalisé sous couvert de deux documents de transport : une lettre de voiture nationale et un connaissement de port à port. Pour assurer la cohérence mercatique du nouveau service, JPJ Camilleri souhaite que les acheminements soient désormais couverts par des connaissements de bout en bout.

Pour cela, il dispose de deux modèles de connaissement de bout en bout traitant de la question : un connaissement CMT et un connaissement VERSEAU. Étant plus logisticien que juriste, il ne sait pas lequel des deux modèles est le mieux adapté. Ainsi, il vous demande de lui fournir une réponse détaillée sur les points suivants :

- 1 - Pour chaque modèle de connaissement :
 - a - Déterminer la nature du connaissement de bout en bout.
 - b - Comparer l'étendue de la responsabilité du transporteur maritime vis-à-vis du client :
 - pendant la phase de transport maritime,
 - pendant la phase de transport fluvial,
 - pendant la phase de transport routier.
- 2 - En déduire le modèle de connaissement le mieux adapté.
- 3 - Indiquer les documents de transport émis entre l'ensemble des parties.

DOSSIER 4 : INFORMATIQUE APPLIQUÉE À L'EXPLOITATION

JPJ CAMILLERI vous ayant donné son accord définitif, vous êtes chargé(e) de gérer les emplacements disponibles sur les navires.

Pour cela vous avez à votre disposition un extrait de modèle conceptuel de données.

Travail à faire

- 1 - Compléter l'extrait du modèle conceptuel de données proposé en **annexe A**.
 - 1-1 Placer les cardinalités manquantes.
 - 1-2 Placer la propriété qui permet de gérer la disponibilité d'une cellule pour une relation.
- 2 - Présenter le modèle relationnel correspondant.